

COMMUNE DE SONCHAMP

- 78 120 -

Département des Yvelines
Arrondissement de Rambouillet
Canton de Rambouillet

*République Française
Liberté – Egalité – Fraternité*

Interdiction de stationnement – Allée des Vignes

n° 2023-18

ARRETÉ PERMANENT

Le Maire de la commune de Sonchamp,

VU le Code de la Route, notamment son article R. 411.5 définissant les pouvoirs des Préfets, des Présidents des Conseils Généraux et des Maires, ainsi que l'article R.411-21-1, définissant les pouvoirs de police l'autorité compétente pour prévenir un danger sur une voie,

VU le Code des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2213.-1 L.3221-3, L.3221-4,

Vu l'arrêté et l'instruction interministériels sur la signalisation routière, modifiés par les textes subséquents

Vu la largeur de la voie publique,

Vu les problèmes de stationnement sur ces voies,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement pour la sécurité, le passage des véhicules de secours et de défense incendie et pour la tranquillité des riverains,

ARRÊTE

Article 1er : Le stationnement est interdit à compter du présent arrêté, Allée des Vignes de part et d'autre de la chaussée

Article 2 : Les riverains devront stationner leurs véhicules à l'intérieur de leur propriété ou sur le parking du cimetière Greffiers ou tout autre emplacement matérialisé.

Article 3 : Les restrictions de stationnement seront annoncées aux usagers par une signalisation verticale située de part et d'autre de la zone concernée.

Article 4 : Le Maire de la commune de Sonchamp, le Chef de Brigade de Gendarmerie de Saint-Arnoult en Yvelines, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Sonchamp, le 07 août 2023,

Le Maire,
Ysabelle May-Ott

The block contains a handwritten signature in black ink that reads 'Ysabelle May-Ott'. To the left of the signature is a circular official stamp. The stamp has a blue border with the text 'COMMUNE DE SONCHAMP' at the top and '78120' at the bottom. In the center of the stamp is a smaller circle containing a star and the text 'MAIRIE DE SONCHAMP'.